

Vidéosurveillance : un choix idéologique, inefficace et coûteux !



Les agressions, les dégradations urbaines ou les tensions dans le voisinage font habituellement dire aux élus locaux que les habitants « ont peur » et que la « sécurité » serait le premier de leur souci. Evidemment tous les citoyens ont droit à la tranquillité dans leur vie quotidienne, c'est un fait que personne ne conteste. Mais, les études le montrent : aujourd'hui les principales préoccupations des français sont le chômage et les crises écologiques, et par ailleurs la majorité des agressions violentes ont lieu à l'intérieur de la cellule familiale. Il n'empêche, à Grenoble, la majorité de Michel Destot, soutenue par la droite, a choisi d'investir massivement dans un plan de développement de la vidéosurveillance.

Sans angélisme et en connaissance des problèmes quotidiens des Grenoblois, les écologistes affirment que ce choix de la vidéosurveillance n'est pas un remède, mais au contraire, un piège dangereux et coûteux.

UN ECRAN DE FUMEE

Le gouvernement UMP et son ministre de l'Intérieur, en total échec sur leurs politiques « de lutte contre l'insécurité » tente d'imposer la vidéosurveillance aux collectivités locales. Objectif annoncé par Brice Hortefeux : passer de 20 000 à 60 000 caméras dans l'espace public, d'ici à 2011.

Evidemment, il est plus simple d'installer un peu partout ces gadgets technologiques, fussent-ils coûteux, que de s'attaquer aux causes profondes des délits et violences, symptômes d'une société traversée par de multiples crises. Mais c'est pratique : il est facile de décompter les caméras installées, preuve visible que « si si on agit » !

INEFFICACE

Bien avant la France, l'Angleterre a fait le pari de la vidéosurveillance. **Chaque anglais est filmé en moyenne 300 fois par jour !** Pourtant leurs dernières études sont implacables : dépenses démesurées sans baisse significative de la délinquance, élucidation de 3 % seulement des vols et délits.

Tanguy le Goff, chargé d'étude sécurité en Ile de France, s'est exprimé sur la vidéosurveillance dans *Ville, Rail et Transports* de décembre 2009 : « sur des atteintes à la personne – agressions, bagarres – il n'y a clairement pas d'effet. Et cela est systématiquement démontré à la fois sur des études statistiques et des études auprès des délinquants. (...). Ces délinquants expliquent que la vidéosurveillance les oblige à se déplacer mais qu'en aucun cas cela ne les empêche de passer à l'acte ».

Sébastien Roché, sociologue spécialiste des question de sécurité, rappelle : « Dans les espaces ouverts, notamment dans la rue, aucune étude ne prouve que la vidéo ait un effet bénéfique. Non seulement les gens sont difficilement identifiables, mais, en plus, les contraintes extérieures (luminosité, angle mort) rendent l'efficacité de la vidéo aléatoire. »

Ainsi on pourrait multiplier les caméras à l'infini, en mettre 10 par rue, cela ne résoudrait en rien l'explosion du chômage de longue durée, les difficultés d'accès à des logements de qualité, la persistance de multiples discriminations, l'enclavement des quartiers populaires, le creusement des inégalités qui touchent aussi désormais les classes moyennes... **toutes ces réalités qui sont le véritable terreau des tensions sociales** et des violences qui en résultent.

COUTEUX

Derrière cette nouvelle mode de la vidéosurveillance, **il y a bien sûr des contrats juteux pour des sociétés privées**. Poussées par l'Etat, les mairies dépensent des dizaines de millions d'€ pour se doter de réseaux de caméras.

A Grenoble, la connexion du réseau existant (40 caméras) et la seule installation de 18 malheureuses nouvelles caméras coutera aux contribuables grenoblois 720 000 € d'investissements + au moins 50 000 € par an de maintenance ... sans compter que pour faire scruter les écrans 24h/24 la mairie devrait assigner pas moins de 11 agents municipaux à cette tâche rébarbative.

L'argent public devenant rare, ces investissements sont forcément faits au détriment d'autres politiques publiques. Pour pouvoir payer ces caméras, l'Etat et les collectivités qui collaborent, diminuent les effectifs de police, les moyens des associations, des relais sociaux, des services publics dans les quartiers, des éducateurs spécialisés... Tous ces hommes et femmes font le lien social, préviennent les dérapages, rassurent les populations, accompagnent les enfants et les jeunes, redisent régulièrement les règles, instaurent une présence physique. Tous ceux là, disparaissent petit à petit car leur financement est réaffecté au profit d'une illusion technologique.

SUSPICION GENERALISEE

Par ailleurs, les écologistes refusent l'idéologie qui sous-tend l'installation de ces gadgets sécuritaires, la croyance que chaque citoyen est un délinquant potentiel, un criminel en puissance. Souhaite-t-on réellement léguer à nos enfants une société où seraient multipliés à l'infini les outils de surveillance, de fichage et de traçage ?

Cette fuite en avant est à l'opposé du projet de ville à taille humaine et respectueuse de ses habitants que nous souhaitons bâtir avec les Grenoblois.

Pour que les espaces publics ne soient pas insécurisant mais soient au contraire vecteur de convivialité, peu suffirait : des aménagements urbains aérés, un éclairage public agréable, quelques commerçants, des associations, un café ouvert le soir... C'est bien le rôle de la municipalité que de construire cela avec les habitants de chaque quartier.

Une fois de plus l'équipe Destot choisit un bien mauvais chemin.

Les écologistes donnent RDV aux Grenoblois-es pour construire un projet de ville définitivement beaucoup plus écologiste et solidaire !

L'EQUIPE DESTOT AGIT EN CATIMINI

Le Conseil municipal de Grenoble n'a jamais débattu et n'a jamais voté le développement de la vidéosurveillance dans les espaces publics de la Ville. Cela n'a pas empêché la garde rapprochée du maire de faire installer en toute discrétion une trentaine de caméras (*notamment sur le parcours des manifestations grenobloises !*) et d'en prévoir 18 nouvelles (6 caméras dans le Jardin de Ville ; 3 dans le square Lafleur ; 9 au Village Olympique : place Lionel Terray et parking des maquis de l'Oisans). Pour protester contre cette opacité des Grenoblois ont procédé au démontage de quelques caméras.

Notons aussi que les réunions d'information de ce mois de juin ont été annoncées de façon fort discrète et qu'elles seront de toute façon inutiles : **le plan de développement préparé par l'adjoint à la sécurité étant déjà entièrement finalisé !**

LES ELUS ECOLOGISTES NE CAUTIONNERONT PAS LE COLLEGE D'ETHIQUE BIDON

Pour faire passer la pilule, les conseillers municipaux ont pu voter le 17 mai 2010, la création d'un « *collège d'éthique de la vidéosurveillance* » mais qui n'aura bien sûr aucun pouvoir. Il n'élaborera qu'une charte qui n'aura aucune valeur juridique. **Il ne pourra pas se prononcer sur le fait d'installer ou non une caméra et il ne sera pas sollicité pour participer à l'évaluation de l'efficacité du dispositif.**

Ce comité ne devrait pas trop contrarier la mairie puisque la majorité municipale y sera représentée par 5 conseillers municipaux sur 6 (1 PS, 1 PC, 1 GoCitoyenneté, 2 centristes). Notons aussi que sur les 3 associations présentes : une sera représentée par sa présidente, conseillère générale PS de Grenoble, et une autre par son président, ancien élu municipal PS de Grenoble !

C'est pour ces raisons de fond et de forme que les élus écologistes ont choisi de boycotter ce comité d'éthique et ont voté (seuls) CONTRE la délibération. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) refuse également de participer à ces comités d'éthique municipaux sur la vidéosurveillance.